

De : LIOT Gérard <maire@aussac-vadalle.fr>
Sujet : Re: Piétonisation rue de l'église à Aussac
Date : 26-05-2025 12:03
À : Christophe Lamache <famille.lamache@yahoo.com>; Céline Croizard <mairie@aussac-vadalle.fr>; Madeleine KERJEAN <mad.kerjean@gmail.com>; Damien CHAMBRE <damienchambre16@gmail.com>; LIOT Régine <adjoint2@aussac-vadalle.fr>;

Bonjour Christophe,

Nos courriers se sont croisés à quelques minutes près !

Au vu des éléments que tu m'adresses et dans l'attente de ton courrier recommandé, je diffère la prise de l'arrêté concernant la rue de l'église.

J'évoquerai ce sujet lors du prochain conseil municipal qui est prévu le mardi 1 juillet 2025 à 18h30.

Je te confirme que plusieurs véhicules se garent rue de l'église au mépris de la réglementation et que notre volonté est de permettre une libre circulation des piétons et des cycles tout en préservant les accès pour les services d'incendie et de secours.

Cordialement

Gérard Liot

Maire d'Aussac-Vadalle

www.aussac-vadalle.fr

Lundi 26-05-2025 à 10:47 Christophe Lamache a écrit:

Monsieur le Maire, Mesdames, Monsieur les adjoints,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une copie de la lettre qui vous sera adressée, Monsieur le Maire, par envoi recommandé.

Elle concerne le projet de modification de notre espace rue de l'église.

Il doit permettre le stationnement et surtout la mise en charge de nos véhicules électriques.

Je n'ai pas eu de nouvelles de vos dernières dispositions aussi j'espère que nous trouverons une solution.

Cordialement.

Christophe LAMACHE